



LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE L'ESS

Pour une République sociale et solidaire: nos raisons d'agir

PRÉAMBULE

La République française, indivisible, laïque, démocratique et sociale s'incarne dans des institutions mais aussi dans un engagement collectif durable qui transcende les choix de politiques publiques comme les destins personnels. En France, elle est la fille des révolutions comme des conquêtes démocratiques, économiques et sociales, parfois patientes et silencieuses, parfois issue de la lutte pour les droits, et le plus souvent des initiatives citoyennes. Son idéal de liberté, d'égalité et de fraternité constitue l'horizon continu de ses conquêtes et de ses devoirs. Ne demandant qu'à s'accomplir pleinement, elle se façonne grâce à l'énergie constante de celles et ceux qui agissent par elle et s'engagent pour elle, c'est-à-dire pour le bien commun.

L'ESS est au cœur du contrat social et de l'idéal républicain. Avec ses associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises, toutes engagées pour la citoyenneté économique et sociale, elle contribue chaque jour à faire vivre sa promesse en donnant corps à la souveraineté des citoyens et de leurs représentants élus et à l'émancipation du peuple. Elle assure sa part de production de biens et de services, elle contribue à la solidarité, à la cohésion sociale et territoriale, elle innove et elle expérimente, elle éduque à la citoyenneté par l'engagement et irrigue l'esprit démocratique. Elle constitue en cela une authentique "économie populaire".

Parce qu'elle sait aussi se projeter dans l'avenir et innover, l'ESS doit contribuer de manière renouvelée à l'élaboration de l'intérêt général dans un contexte marqué par l'âge de l'anthropocène, les effets de crises cycliques ou structurelles, les mutations écologiques, économiques et sociales profondes, les fragilités de la démocratie, les bouleversements technologiques et géopolitiques, les transitions démographiques et les insuffisances des politiques publiques. A ce titre, elle doit prendre toute sa place dans la définition et la mise en œuvre de politiques macro-économiques.

En proclamant que le temps est venu de la "République de l'ESS", comme nos organisations, mouvements et entreprises le font depuis près de deux siècles, nous voulons non seulement réaffirmer que nous portons un projet de société ancré dans la promesse républicaine et le contrat social passé entre citoyens, mais aussi revendiquer notre rôle dans le ressourcement d'une République qui permet d'assurer les nécessaires transitions. L'ESS ne s'érige pas en "contre-société", elle assume sa place au sein de la vie politique, économique et sociale du pays et des enjeux que nous devons relever collectivement.

En effet, nos réalisations, dans leurs formes et leurs finalités les plus diverses, contribuent à la réalisation d'un progrès partagé entre les humains et en harmonie avec le vivant, au moyen de l'engagement collectif garantissant la conciliation de l'économie et de la citoyenneté. Elles s'emploient à mettre à portée de toutes et tous des lieux de d'action, de délibération et de décision collectifs et démocratiques permettant de se protéger de l'incertitude et de l'arbitraire. En cela, elles ouvrent également un nouvel horizon, à toutes et tous et d'abord aux plus jeunes d'entre nous, en permettant la symbiose des activités humaines avec leur écosystème.

L'ESS est pour ces raisons "sans rivages ni limites". Elle exerce dans tous les domaines de l'activité humaine et se donne trois missions fondamentales :

- Elle porte un autre modèle de développement fondé sur la liberté d'adhésion, d'association et d'entreprendre en créant des activités socialement utiles et en cherchant à garantir des emplois de qualité. Elle concrétise des initiatives en mobilisant sa responsabilité territoriale, sociale et économique, et en recherchant l'émancipation individuelle et collective à travers l'emploi, l'engagement, la générosité et la solidarité.
- Elle s'investit dans tous les champs de l'activité humaine, notamment le social et la santé pour prévenir, protéger et accompagner les personnes en activant toutes les formes de solidarité volontaire et d'inclusion économique.
- Elle agit pour la transformation écologique des modes de vie et conçoit la production de valeur et de richesse en tenant compte d'impératifs fondés sur l'intérêt général. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

La raison d'agir de l'économie sociale et solidaire est d'orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique. L'ESS s'efforce d'organiser les mutations des modes de production et de consommation imposées par l'urgence écologique et sociale en développant le pouvoir d'agir par l'engagement et le pouvoir de vivre du plus grand nombre. Elle se fonde sur la liberté, l'égalité, la solidarité, la responsabilité, la démocratie et la raison. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie, qui démontre par la preuve que la prospérité peut être inclusive et atteinte en respectant les limites planétaires avec l'implication de toutes et tous.

ARTICLES

Nous, femmes et hommes membres sociétaires, associés, salariés, dirigeants, entrepreneurs, bénévoles et militants de l'économie sociale et solidaire, reconnus par la loi du 31 juillet 2014, affirmons les principes d'action suivants, que nous nous engageons à respecter et à mettre en œuvre, pour construire, développer, et incarner une économie responsable et soutenable :

ARTICLE 1

Nous privilégions la propriété ou la dimension collective des biens construits et mis en commun et leur préservation pour le long terme. Nos organisations à but non lucratif ou appliquant des principes de lucrativité limitée assurent la production de biens et de services d'utilité sociale dans un but autre que le profit, avec un juste partage de la valeur, la constitution de réserves impartageables, ainsi qu'une gouvernance démocratique, inclusive et participative, ouverte à toutes les parties prenantes.

ARTICLE 2

Nous recherchons et affirmons des finalités d'intérêt collectif ou général, une valeur sociale dont les effets sont mesurables sur l'ensemble des parties prenantes, dans les activités de solidarité, d'éducation, de production, de consommation, de distribution, de services ou de financement.

ARTICLE 3

Par nos initiatives économiques, éducatives, culturelles et participatives, nous soutenons l'émancipation individuelle et collective des personnes, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

ARTICLE 4

Nous faisons le choix du bien-être soutenable et de la dignité humaine, en faisant de la solidarité, de l'engagement social, de la transition écologique et de la démocratie, des composantes essentielles du développement équilibré des entreprises et de leur management. En tant qu'employeurs responsables et engagés nous nous mobilisons pour faire du dialogue social un cadre de leur affirmation au service de la qualité de vie notamment au travail.

ARTICLE 5

Nous œuvrons à la transition des modèles et expérimentons des solutions innovantes et performantes sur les territoires pour inventer l'économie de demain, en privilégiant la recherche intentionnelle d'impact de nos activités.

ARTICLE 6

Nous privilégions l'intercoopération au sein de l'ESS mais nous recherchons aussi toute forme d'alliances avec les entreprises, les organismes de recherche, les organisations sociales, les collectivités territoriales, l'Etat et l'Union européenne pour gouverner et réguler l'économie. Pour ce faire, nous veillons à la reconnaissance de nos modèles à leur juste place.

ARTICLE 7

Nous portons au sein d'organisations et coalitions internationales une vision du monde promouvant la paix, les droits sociaux, humains et culturels, le juste échange et l'action pour le climat et la biodiversité.

Ces principes guident notre action et nous donnent la responsabilité de prendre une plus grande place dans la construction du monde qui vient. Nous nous engageons à faire vivre cette ambition de l'ESS pour la République :

- En accueillant toutes celles et ceux qui veulent la renouveler et la construire avec nous,
- En exerçant sans cesse la volonté de trouver ce qu'elle porte de plus prometteur et de le partager avec le plus grand nombre,
- En transmettant fidèlement son esprit, ses conquêtes et son idéal.

Déclaration adoptée en "Congrès de l'ESS" sous l'égide d'ESS France, le 10 décembre 2021